

AKTO et la région Réunion signent une convention de partenariat

Aujourd'hui, les Présidents d'AKTO, Jamil Aït Idir et Laurent-Barthelemy, et la Présidente de la Région Réunion ont signé une convention de partenariat autour de plusieurs axes.

🏠 LA RÉUNION

← **RETOUR** Accueil / Les brèves / AKTO et la région Réunion signent une convention de partenariat

Mise à jour : 25/05/2022 **A+** A- 📄



La volonté commune d'agir en partenariat contribuera à répondre le plus efficacement possible aux enjeux en matière d'emploi et de formation sur le territoire régional, la situation économique actuelle nécessitant plus que jamais une synergie des acteurs et des moyens mobilisés.

Le développement qualitatif et quantitatif de l'apprentissage sur le territoire

La convention a pour objectif d'améliorer l'offre de formation en apprentissage, les conditions de vie et d'accueil des apprentis au sein des CFA et favoriser l'employabilité des jeunes réunionnais en facilitant leurs projets de mobilité.

L'orientation et la valorisation des métiers

Dans le contexte actuel de tensions sur certains métiers, la mise en relation avec les entreprises est essentielle. AKTO est le pivot central entre le monde de la formation et celui des entreprises. Des événements seront organisés au plus près des bassins d'emplois afin de valoriser les métiers qui peinent à recruter et qui souffrent d'un manque d'attractivité.

L'observatoire prospectif territorial des métiers et des besoins en compétences

La connaissance des besoins en compétences pour aujourd'hui et pour demain est une préoccupation permanente. Les financeurs de la formation professionnelle ont besoin de cette lecture pour pouvoir ajuster leur offre. Dans ce domaine, AKTO a une mission d'étude en termes d'emplois et des compétences et peut contribuer à alimenter en données les analyses prospectives à l'échelle régionale.

Le Parcours d'insertion et d'accès à l'emploi notamment des publics qui en sont le plus éloigné

L'accès à l'emploi passe par l'immersion en entreprise. De nouvelles modalités de formation peuvent être expérimentées en lien avec les acteurs économiques, notamment l'AFEST (Action de Formation en Situation de Travail) et la mise en œuvre de POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective) sectoriels sur les métiers en tension au niveau local ou en mobilité nationale et zone Océan Indien ou internationale.

En conclusion

L'ambition d'AKTO est de promouvoir une logique de partenariat et d'accord de réciprocité avec chaque Conseil Régional dans une posture de facilitateur technique, d'apport en expertise et d'interface opérationnelle des branches adhérentes pour la déclinaison et l'enrichissement de leur politique d'intervention en matière d'emploi, de formation des salariés et de l'alternance.

A La Réunion AKTO est, par convention, le délégataire de :

- OPCO 2i
- OPCO Mobilités
- OPCOMMERCE
- OPCO ATLAS

pour lesquels AKTO est en charge de mettre en œuvre les politiques de leurs branches, leurs financements et leurs dispositifs emploi-formation, leurs offres de services.